

L'attention par la clarté et la précision de la doctrine. Le conférencier a certainement mérité les félicitations qu'on lui a décernées.

La discussion s'engage surtout au point de vue de l'importance qu'il y a pour le médecin de bien enseigner et répéter à satiété les conseils voulus pour éviter la contamination par le germe tuberculeux en général.

Le Dr. O. Desjardins fait lecture d'une série d'observations de cas de pneumonies, faisant voir les variétés morbides de cette maladie et les difficultés de traitement en certains cas.

Le Dr. Sirois traite ensuite du projet de loi qui doit être soumis à la législature de Québec. L'orateur en fait voir les bons côtés, avouant qu'en certains points, pour ne pas être complets, les amendements proposés sont un bon moyen terme d'arriver plus tard à de meilleures conclusions.

Le Secrétaire est alors chargé d'écrire à messieurs les députés de Drummond, d'Arthabaska, de Mégantic et à l'honorable N. C. Cormier, conseiller législatif, les priant de vouloir bien appuyer ce projet de loi.

Le Dr. Triganne soulève la question du tarif pour examen médical pour les compagnies d'assurance à Stock. Le Dr. Triganne à deux reprises insiste fortement pour que notre société revienne à la motion adoptée en mai dernier et finalement, après un éloquent plaidoyer en faveur de cette motion, il fait adopter qu'à l'avenir les membres de notre société ne fassent plus d'examen à moins d'un honoraire de \$5.00.

Le vote étant pris la motion est adoptée par une majorité de 7 voix.

Le Secrétaire donne lecture de toute la correspondance reçue depuis la dernière assemblée.

L'assemblée proteste contre un article paru dans "Le Journal de Médecine" attaquant notre société.

Le Secrétaire est chargé d'écrire à Messieurs les députés fédéraux des comtés de Mégantic et d'Arthabaska les priant de soutenir le projet de loi qui doit établir les règlements concernant la fabrication de médecines brevetées.

Après une discussion animée au sujet des accusations portées par le Dr Desjardins contre le Dr R... à la dernière assemblée, l'incident est clos par l'acceptation de la résignation du Dr R... vu que ce dernier n'a pas tenu ses promesses.

Le Dr Triganne propose, secondé par le Dr Alc. Blondin